

Mr et Mme DANEY Jean-Louis  
34 rue de Paillac.  
33200 BORDEAUX.

BELIN-BELIET le 31/10/2018

à  
Monsieur le Commissaire  
Eppeteur

Monsieur,

Nous sommes propriétaires de deux parcelles  
sises route de la Houma, cadastrées section BH n° 65  
et n° 81 (voir plan annexé).

Ces deux parcelles sont limitrophes à la voie  
principale où passent tous les réseaux.

Nous constatons que la totalité des abords de  
cette voie est classée en zone UB. Or, notre terrain,  
l'exception, est classé en zone 1AU.

Nous vous demandons donc par la présente  
de bien vouloir examiner notre requête afin que  
notre terrain soit classé en zone UB.

Vous en remerciant par avance, agréés,  
Monsieur, l'assurance de notre considération.





